

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 19 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 13 avril 2021

Affichage :

Du mercredi 21 avril
au lundi 21 juin 2021

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme ANDRÉ-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.BARD Denis ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

M.Jean-Michel LE GUENNEC est nommé secrétaire de séance.

Mme Anaïs GORIN, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 13 avril 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

35-2021 - Administration générale. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal pour donner acte des décisions prises par délégation du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

1) Déclaration d'intention d'aliéner

- Non-exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la déclaration de deux cellules commerciales et parking sur terrain propre, sis rue Beaumanoir, au prix de 190 000,00 €.

2) Marchés publics < 90 000 € HT enregistrés sur le registre des marchés

Liste arrêtée au 31/03/2021 (liste précédente arrêtée au 28/02/2021)

Objet du marché	Titulaire	Adresse	Date d'effet	Durée	Montant HT	Montant TTC	Montant précédent marché HT	Suivi de la consultation
Assurances (lot 1 – Dommages aux biens)	MAIF	200 avenue Salvador Allende 79 038 Niort Cedex 9	01/04/2021	4 ans	41 365,84 €	51 707, 28 €	48 316, 22 €	Mairie de Thorigné - Fouillard
Assurances (lot 2 – Responsabilités et risques annexes)	SMACL	141 avenue Salvador Allende 79 031 NIORT cedex 9			20 376,68 €	25 470, 84 €	21 234, 50 €	
Assurances (lot 3 – Flotte automobile)	PILLIOT ASSURANCES	19 rue St Martin 62120 Aire-sur-la-Lys			24 374,00 €	30 467, 52 €	19 577, 55 €	
Assurances (lot 4 – Protection juridique)	PILLIOT ASSURANCES				1 600,00 €	2 000, 00 €	3 550, 24 €	
Assurances (lot 5 – Protection fonctionnelle des agents et des élus)	SMACL	141 avenue Salvador Allende 79 031 NIORT cedex 9			1420, 60 €	1 775, 76 €	1 204, 61 €	
AMO réfection terrain synthétique	PMC ETUDES	114 Rue de Longvilliers 62630 CORMONT	24/03/2021	8 semaines	11 500, 80 €	14 376 €	Non applicable	Mairie de Thorigné - Fouillard

Les membres du Conseil municipal prennent acte des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE



(Handwritten signature in red ink)